



Installation du conseil municipal
le 27 mai dernier

Un bonheur, un honneur et une responsabilité d'avoir été réélue Maire de La Ferté-Milon.

Merci aux Milonaises et aux Milonais qui se sont rendus aux urnes, malgré la crise sanitaire, pour exprimer leur choix.

Il a fallu attendre jusqu'au 27 mai pour installer le nouveau conseil municipal et chacun des conseillers élus.

Comptez sur moi pour poursuivre le travail au service des habitants, toujours aussi déterminée et disponible, valeurs qui ont fondé mon engagement et qui sont toujours au cœur de celui-ci.

Nous continuerons à œuvrer pour les Milonais en suivant une trajectoire. L'engagement doit avoir un sens.

Notre programme est clairement bâti autour de :

- 3 piliers : la réussite éducative, la qualité de vie et la valorisation de nos racines
- 2 constantes : la sécurité et le bien vivre ensemble
- 1 fil rouge : notre implantation au cœur du territoire

Sachons tirer les leçons de la crise que nous venons de traverser. Elle sonne comme un besoin de retour aux sources, à l'essentiel, au vivre ensemble, au besoin de faire société, de faire communauté et de s'inscrire dans les valeurs de la République et de la démocratie.

Je tiens à remercier tous ceux qui se sont investis durant cette période pour être au service de nos concitoyens, de nos entreprises.

Ce mandat oblige au rassemblement, au travail collectif, au débat certes, mais en dépassant les querelles de bas étages pour être à la hauteur des enjeux.

Merci aux élus qui ont achevé leur mandat et à celles et ceux qui débutent ce nouveau mandat.

Nous commençons dès à présent la mise en place de notre projet réfléchi et responsable, placé sous le signe de la transparence, de la proximité et du bon sens !

Je sais pouvoir compter sur mes adjoints et conseillers, sur leur dynamisme, leur enthousiasme et leur impatience d'agir.

Bien à vous

Céline Le Frère

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon



Olivier Lavoix

1^{er} adjoint en charge du patrimoine, de la culture, de l'urbanisme et de la gestion des espaces verts et naturels



Caroline Mas

2^e adjointe en charge de l'enfance et de la jeunesse, de la communication et des marchés



Marc Andrieux

3^e adjoint en charge de la sécurité, des aménagements urbains et de la vie associative



Françoise Bocquet

4^e adjointe en charge des affaires sociales et de l'organisation des fêtes et manifestations communales

La participation
des conseillers municipaux
aux différentes commissions
sera définie lors du prochain
conseil municipal le 29 juin.

Juillet 2020

Dimanche 12 juillet
Marché campagnard
sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Lundi 13 juillet à 22h30
Un lâcher de lanternes
sur l'esplanade du château

Avec les contraintes sanitaires encore en vigueur,
il n'y aura pas de feu d'artifice cette année.



Cérémonie du 14 juillet
11h30 sur le mail
au monument aux Morts
avec une dépose de gerbe

Août 2020

Dimanche 9 août
Marché campagnard
sur l'île Lamiche de 8h à 13h.



Fête patronale week-end du 15 août

Nous travaillons actuellement avec les forains à la faisabilité de la mise en place de la fête patronale, fête que nous décalerions en août pour cette année afin d'en faciliter la mise en place. À l'heure de la rédaction de ce Milon Info nous n'avons pas encore finalisé l'organisation.

Samedi 29 et dimanche 30 août

La venue des *cyclo-explorateurs de proximité à vélo* initialement prévue le premier week end de mai est reportée à fin août, si bien sûr toutes les conditions de sécurité et d'accueil sont validées par la préfecture. Ils occuperont le stade de foot ainsi que l'esplanade du château. C'est l'occasion de mettre en lumière notre commune auprès de ces touristes en quête d'authenticité qui auront certainement envie de revenir !



Retenez la date

5 septembre
Fête des associations

12 septembre
Concert ADAMA

19-20 septembre
Journées Européennes du Patrimoine

CRISE SANITAIRE

Les forces vives en action

Nous vous avons régulièrement donné des nouvelles par un Flash Info mais ce numéro étant dématérialisé, nous n'avons pas pu toucher l'ensemble des Milonais.

Les équipes de la mairie et les élus ont été au travail durant cette période pour assurer les urgences, entretenir la commune, être à disposition des personnes les plus fragiles, régler les problèmes administratifs, veiller au respect de l'état d'urgence, et participer à la reprise et au déconfinement notamment au niveau des écoles.

Les masques...

Nous attendons toujours la livraison des derniers masques afin de terminer la distribution à l'ensemble des Milonais.

Nous avons distribué en priorité les masques aux personnes les plus âgées mais aussi aux personnes les plus fragiles.

N'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés nous ne pouvons pas connaître toutes les situations et notamment celles des personnes vulnérables.

TRANSPORTS

Démarrage en septembre

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) c'est-à-dire qu'elle gère l'organisation du transport collectif sur l'ensemble de son territoire.

Longue réflexion et concertation qui aboutissent à partir du 1^{er} septembre à une offre de transport à deux niveaux pour la commune de La Ferté-Milon :

- Du transport à la demande entre La Ferté-Milon et les villages alentours (Silly, Troësnes, Dammard, Passy, Marizy-Ste-Geneviève).
- Une ligne fixe entre La Ferté-Milon et Villers-Cotterêts.

Les horaires et détails seront donnés au cours de l'été.

SOCIAL

CCAS présent sur le terrain

Entre les appels afin de vérifier que tout le monde allait bien et l'aide aux déplacements de première nécessité, les bénévoles du CCAS n'ont pas ménagé leur peine.

À ce propos, les personnes de plus de 70 ans souhaitant avoir une aide

du CCAS lors des crises sanitaires, plan grand froid ou canicule, etc. peuvent s'inscrire en mairie.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Soutien au commerce

La crise sanitaire a été très éprouvante pour nous tous et particulièrement pour nos acteurs de la vie économique.

Les élus ont été très vigilants à ce qu'ils aient bien l'ensemble des informations pour bénéficier des différentes aides financières leur permettant de traverser cette crise.

Une réflexion est en cours pour accompagner au mieux les commerçants, les soutenir et favoriser la reprise avec notamment la création d'une association des commerçants.

Il faut profiter de cette crise pour remettre en avant la consommation locale tout en préservant la libre concurrence malgré tout. Un subtil équilibre.

LA LOI

Réglementation drones

Principes pour faire voler son drone en conformité avec la loi :

- Je ne survole pas les personnes
- Je fais toujours voler mon drone à une hauteur inférieure à 150m
- Je ne perds jamais mon drone de vue
- Je n'utilise pas mon drone sur l'espace public sans autorisation
- je n'utilise pas mon drone la nuit
- je respecte la vie privée des autres
- je ne diffuse pas mes prises de vue sans l'accord des personnes concernées

En cas de violation des règles de sécurité et des interdictions de survol, vous risquez de 1 à 6 mois d'emprisonnement et de 15 000 € à 75 000 € d'amende et vous faire confisquer votre drone.

ÉQUIPEMENT

Fibre optique à Mosloy

Bonne nouvelle : Mosloy est à présent raccordé à la fibre optique, les habitants peuvent donc prendre l'opérateur de leur choix pour en bénéficier.

Concours Jean Racine

Un concours de portraits de Jean Racine a été proposé aux Milonais lors du confinement. De nombreuses réalisations très variées ont été déposées. Devant ce succès, il sera décerné un prix lors des Journées du Patrimoine et une exposition sera présentée dans la vitrine de l'Épicerie du Château.

Covid oblige, l'année scolaire 2019-2020 aura été plus que particulière !

Dès le 12 mai, après huit semaines de fermeture des établissements scolaires, les écoles maternelle et élémentaires, avec le soutien actif de la municipalité, ont rouvert leurs portes.



Les mesures de distanciation physique ont été mises en place avec beaucoup de sérieux par les enseignants ainsi que le personnel communal et les enfants ont appris à vivre autrement la scolarité. À observer les sourires sur les visages, l'épreuve n'a pas été inhumaine !

La municipalité salue le dévouement de l'équipe enseignante qui a assuré et la présence auprès des élèves et les devoirs pour les élèves qui ne sont pas retournés en classe. Toutes les communes ne peuvent se targuer d'avoir eu la chance d'un tel engagement. Merci ! L'accueil périscolaire a repris tout doucement. Les effectifs étaient tels que nous n'avons pas pu rouvrir immédiatement tous les créneaux horaires.

Le fonctionnement des accueils de loisirs étant soumis à des conditions de distanciation physique drastiques, il nous a semblé que la qualité de service proposée ne serait pas à la hauteur de nos attentes.

Néanmoins, l'allègement progressif des mesures sanitaires nous amène à réadapter au fur et à mesure le fonctionnement de l'école et des services périscolaires. Ce qui est donc vrai à l'heure où nous écrivons ces lignes ne le sera peut-être plus d'ici 15 jours.

Espérons que septembre 2020 verra une rentrée sereine, avec un fonctionnement optimal de tous les services enfance-jeunesse !

Remise de dictionnaire de la fin d'année scolaire

Comme les années précédentes, la municipalité souhaite accompagner tous les enfants milonnais en CM2 pour leur entrée au collège. La remise aura lieu en mairie à une date qui sera précisée ultérieurement.



Stationnement

Nous constatons une recrudescence des stationnements illicites. Pour le bien-être de tous, nous vous prions de bien vouloir respecter la réglementation en usage.

Les masques dans les poubelles !

La propreté de nos rues est un problème récurrent qui ne concerne pas que les employés municipaux : outre l'abandon autant habituel qu'irrespectueux des mégots, des cannettes et des papiers gras, le jet de masques semble être devenu un sport, acte pourtant délictueux et passible d'une



amende de 135 euros...

Nous vous rappelons que nombreuses poubelles sont à votre disposition et ne demandent qu'à être utilisées !

Nous vous remercions de votre collaboration : **nous sommes TOUS acteurs de la propreté de notre ville.**

Enquête publique et permanence

Dernière étape avant l'application du règlement de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), l'enquête publique qui se déroulera du jeudi 10 septembre au lundi 28 septembre. Des permanences seront assurées en mairie les jeudi 10, samedi 19, mercredi 23, samedi 26 par la commissaire enquêtrice.

Après prise en compte de vos éventuelles remarques, L'AVAP viendra compléter le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en vigueur depuis le 23 avril pour La Ferté-Milon.

Déclaration de travaux

Pour rappel, toutes modifications de vos maisons et clôtures : peinture, ravalement, huisseries, et à fortiori, toiture doivent faire l'objet d'une **déclaration préalable (DP)** instruite par le service de l'urbanisme de la Communauté de communes de Retz-en-Valois, les documents sont disponibles en mairie où l'on vous renseignera sur les modalités.

Restauration en marche

La restauration de l'escalier entre la rue des Bouchers et la rue des Rats a commencé. Entre marches récupérées et d'autres taillées par les bénévoles de l'association MRPM ; l'équipe du chantier d'insertion de la CCRV s'active pour redonner un aspect plus harmonieux et moins... glissant à ce passage !

Les musées sont à nouveau ouverts pour la saison estivale les samedis, dimanches et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30.

ENTRÉE GRATUITE

Musée régional du Machinisme agricole

Le public pourra découvrir les nouveautés telles que les tracteurs SOMECA et PONY qui viennent d'entrer au musée.



Musée Jean Racine

Racine attend ses amis chez lui pendant tout l'été !

Il s'était prudemment confiné, comme tout un chacun, il vient de réapparaître ! De La Ferté-Milon à l'Académie française, une plongée dans le Grand Siècle, dans le Pays de Valois, dans le majestueux alexandrin...



Que de choses passionnantes à évoquer ! Venez nombreux !

JEP 2020

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains, dont le thème est Patrimoine et Éducation, La Ferté-Milon vous proposera un circuit parmi les sites ayant joué et jouant encore un rôle dans l'histoire du passé et du présent, révélant la richesse historique et contemporaine de La Ferté-Milon.

La rentrée se prépare

Le confinement puis les phases successives de déconfinement n'ont pas permis à nos activités associatives de se développer correctement, voire d'organiser les animations et les événements attendus de tous.

Nous avons appliqué toutes les mesures sanitaires et gestes barrières exigés régulièrement par l'État et suivi avec attention les protocoles des différentes fédérations, permettant un retour d'activité progressif dans les salles de sport ainsi que pour les sports de plein air et ce, dans des conditions optimum de sécurité.

Nous allons à présent préparer sereinement aussi bien que rigoureusement la saison prochaine, sachant que la salle polyvalente sera opérationnelle pour l'automne 2020.

La Gaule Milonaise

Pour la vente des permis de pêche...

La réglementation COVID prévoyant que toutes les salles communales restent fermées au public, nous sommes dans l'impossibilité de vendre des permis de pêche.

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone au : 06.76.25.14.92. ou 07 78 66 52 08 ou 06 21 43 38 22

Le rendez-vous se fera devant notre habitation.

Mettre dans une enveloppe :

- Si paiement espèces prévoir la somme juste (impossibilité de rendre la monnaie) ou chèque libellé à l'ordre de La Gaule Milonaise.

- Le numéro de votre ancien permis ou nom, prénom, date de naissance et votre adresse complète.

- Type de permis (majeur, interfédéral etc.), option étang.

Nous aurons besoin d'environ 10 à 15 min le temps de faire votre permis dans nos foyers car nous ne pouvons prendre aucun risque de contamination au sein de nos familles et pour vous-même.

Merci à nos adhérents de faire passer l'info car tout le monde n'a pas accès à internet.

Les membres du bureau

Tennis Club

Comme toutes les associations, le Tennis Club a été fortement impacté par la situation épidémique actuelle ; nous avons dû interrompre l'activité de notre école de tennis, annuler le tournoi OPEN de cet été et la fête de tennis prévue en juin ; dans la même veine, le comité et la fédération ont annulé toutes les compétitions départementales, les championnats adultes et enfants pour lesquels une dizaine d'équipes étaient engagées.

Heureusement, notre bonne gestion et notre santé financière nous ont permis de proposer le remboursement des cours restants ou un avoir sur la saison prochaine ; à noter que certains adhérents nous ont fait don de ces sommes ; j'en profite au nom du bureau pour les remercier chaleureusement.

En ce début d'été, nous avons rouvert nos courts pour la pratique individuelle sous conditions sanitaires ; les courts étant de la responsabilité de notre association, ils sont accessibles UNIQUEMENT pour les adhérents du club de tennis. L'adhésion variant de 20 € (pour une licence été pour un nouveau joueur) à 45 € (pour une personne ayant déjà eu une licence FFT). Nous restons à votre disposition pour toute inscription.

Nous avons bon espoir que les cours reprennent à l'automne pour les enfants et adultes et que nous pourrions reprendre un fonctionnement normal.

*Au nom des membres du bureau,
Philippe Depoorter, président du Tennis Club
tennismilon@orange.fr
03.23.96.02.72*

Association Au fil des ans

En ces temps difficiles que tout le monde a traversés, les membres de l'association Au fil des ans ont maintenu le contact avec les résidents de la maison de retraite de La Ferté-Milon, grâce à l'aide de tout le personnel que nous remercions chaleureusement pour leur engagement et leur professionnalisme.

Au mois de mars, nous avons porté des goûters et des confiseries pour tous les résidents. À Pâques, nous avons offert l'apéritif et des chocolats. En avril, nous avons fait parvenir les cadeaux d'anniversaire du premier trimestre. En mai, nous avons offert des goûters. Pour la fête des mères, nous avons offert un apéritif et des tartes aux pommes.

Nos remerciements également à l'Union des Boulistes qui a offert des gâteaux aux résidents.

Compte-tenu des mesures de protection, nous ne pouvons pas nous déplacer auprès des résidents. Nous espérons cependant avoir contribué, même modestement, à leur bien-être, et nous espérons pouvoir reprendre dès que possible nos visites et animations régulières.

MJC

Comme partout, la MJC a brutalement fermé ses portes à la mi mars sans savoir pour combien de temps. Une timide reprise a pu être amorcée dès que les activités en plein air ont été autorisées et le beau temps de mai a bien aidé pour le karaté, le sabre japonais, le taï chi et le yoga de Samara.

Merci aux responsables d'activité qui ont cousu des masques et des blouses ou qui ont fait l'effort de rester en contact avec leur groupe par internet.

Merci à tous les adhérents qui ont montré une grande patience et n'ont pas harcelé le président pour réclamer un remboursement. Cela s'est produit dans d'autres villes où les gens confondent adhérents et consommateurs et n'ont que peu de respect pour le travail et les responsabilités supplémentaires des bénévoles. Tous les adhérents ayant communiqué leurs mails ont reçu un courrier de clarification avec les modalités votées par le CA en visio conférence le jeudi 11 juin.

Nous allons **préparer la nouvelle saison, le forum associatif et les portes ouvertes** en nous adaptant aux contraintes les plus récentes du moment.

Bon été à tous en respectant toujours les mesures barrières. Nous vous espérons nombreux en septembre pour continuer de faire vivre la MJC.

STAGES JUILLET 2020 • LA CITÉ DES ARTS

6 juillet 9h30 - 17h30 Peinture abstraite (80€)

7, 8 et 9 juillet 10h-12h Linogravure (80€)

Ouverts aussi bien aux enfants qu'aux adultes. Tout le matériel est fourni. Ils sont prévus en extérieur pour pouvoir respecter les mesures barrières.

Renseignements 06.95.86.98.15
citedesartsatelier@gmail.com



Mairie de La Ferté-Milon

Tél. 03.23.96.70.45

29 rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon

mail : mairie.fertemilon@orange.fr

site : www.lafertemilon.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h30 à 12h15 et le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence (état civil), contactez le : 06.30.75.44.56

Tous les comptes rendus du conseil municipal sont téléchargeables sur le site de la mairie <http://www.lafertemilon.fr/fr/comptes-rendus>.

Vestiaire - CCAS il n'y aura pas de vestiaire cet été. Néanmoins, Nicole Warzee pourra se rendre ponctuellement disponible pour les dépôts de vêtements. Pour cela, contactez la mairie au 03.23.96.70.45.

Conciliateur de justice Le 2^e mercredi du mois de 9h à 12h sur RDV à partir du mois de juillet.

Les permanences se tiendront dans la salle du conseil pour respecter la distanciation physique.

Assistante sociale Le 2^e mardi de chaque mois en mairie

Transport vers Villers-Cotterêts

Pas de service en juillet-août

Collecte des déchets verts

Ouverture 1^{er} avril 2020. Aux ateliers municipaux, rue Saint-Waast, lundi de 9h à 12h et samedi de 14h à 17h

Ramassage des verres **Jeudi 2 juillet**

Jeudi 13 août

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES VILLERS-COTTERÈTS / AMBLENY

ACCÈS SANS RENDEZ-VOUS À PARTIR DU LUNDI 15 JUIN 2020

les règles
à respecter

- PORT OBLIGATOIRE DE MASQUE ET GANTS**
(NON FOURNIS)
- RESPECT DES GESTES BARRIÈRES**
- DÉCHÈGEMENT SANS ASSISTANCE**

→ JOURS ET
HORAIRES HABITUELS

MILON INFO - REVUE MUNICIPALE
Directrice de publication : C. Le Frère-Létoffé
Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr
IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.